

ASSOCIATION DES PROFESSEURS

DE DROIT DU QUEBEC

CONGRES ANNUEL

13 - 14 - 15 AVRIL 1984

AUBERGE CHERIBOURG

MONT ORFORD

PROGRAMME

THEME DU CONGRES:

LA RECHERCHE: CONSIDERATIONS PRATIQUES

Vendredi 13 avril 1984:

17h00 à 20h00	Période d'inscription
18h00 à 20h00	Dîner libre
20h00 à 22h00	Cocktail de bienvenue et lancement officiel d'ouvrages parus récemment aux Editions de la Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke *

Samedi 14 avril 1984

7h30 à 9h00	Petit déjeuner
9h00 à 10h40 Salle Orford	<u>ATELIER I</u> - Les subventions de recherche Président de l'atelier: . Me Pierre BLACHE, professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke Panélistes: . M. Yves CHARETTE, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada . M. Romain PAQUETTE, président, Fonds F.C.A.C. . Me Julien S. MACKAY, Directeur de la recherche et de l'information, Chambre des notaires du Québec. . Me Micheline AUDETTE-FILION, Directrice générale, Barreau du Québec.
10h40 à 11h00	Pause-café

* Cocktail offert par la Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec l'imprimerie Métrolitho Inc.

** L'Association remercie les organismes qui ont contribué financièrement à l'organisation du congrès, notamment le Barreau du Québec.

11h00 à 12h30
Salle Orford

ATELIER II - L'organisation de la recherche

Président de l'atelier:

- . Me MARCEL DUBE, professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Panélistes:

- . Me Claude THOMASSET, professeur, Département des sciences juridiques, U.Q.A.M.
- . Me Claude MASSE, professeur, Faculté de droit, Université de Montréal
- . Me Donald POIRIER, professeur, Ecole de droit, Université de Moncton

12h30 à 14h00

Déjeuner

14h00 à 16h00
Salle Orford

ATELIER III - La publication des travaux de recherche

Exposé préliminaire:

- . Me Jean-Guy BERGERON, Directeur de la Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke et Président du Comité de la Revue du Barreau

Modérateur:

- . Me Pierre PATENAUDE, professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

16h00 à 16h15

Pause-café

16h30 à 18h30

Tournoi de ballon volant
(Polyvalente "La Ruche" à Magog)

19h00 à 22h00

Banquet annuel offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

22h00

Soirée dansante (discothèque "La Cerise")

Dimanche 15 avril 1984

9h30 à 10h00

Café et biscuits (Salle Orford)

10h00 à 11h00

Assemblée générale annuelle (Salle Orford)

11h00 à 14h00

Brunch

14h00

Départ

A.P.D.Q.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE DROIT DU QUÉBEC

Le 12 mars 1984,

Cher(e) collègue,

Vous êtes cordialement invité à participer au prochain Congrès annuel de l'Association des professeurs de droit du Québec qui aura lieu à l'Auberge Chéribourg, les 13, 14 et 15 avril prochains.

L'Auberge Chéribourg, reconnue pour sa table et la beauté de son site, est située à Cherry River, près de l'entrée du Parc du Mont Orford.

La recherche: considérations pratiques, tel est le thème retenu pour ce Congrès 1984. Au cours de l'année dernière, le Rapport Arthurs nous a amené à réfléchir sur l'état de la recherche en droit au Canada. Au-delà des débats de fond sur les niveaux de recherche et sur les grandes orientations, les professeurs impliqués au plan de la recherche sont souvent confrontés à des problèmes d'ordre pratique. Que ce soit en matière de financement, d'organisation ou de diffusion, de nombreuses questions de détail ralentissent parfois le cours de la recherche. Nous avons cru qu'il vous serait utile et intéressant qu'on en traite dans le cadre du Congrès. Vous trouverez ci-joint un document qui décrit de façon plus détaillée les ateliers qui se tiendront au cours de la journée du 14 avril.

En marge de ces discussions en atelier, d'autres activités sont prévues.

.../2

En soirée vendredi, la Revue de droit de l'Université de Sherbrooke procèdera au lancement officiel de ses derniers titres. Samedi, en fin d'après-midi, se tiendra le traditionnel tournoi de volley-ball qui aura lieu à la Polyvalente "La Ruche", dans la municipalité avoisinante de Magog. La finale mettra-t-elle de nouveau en présence Laval et Montréal? De nouvelles acquisitions au sein d'autres équipes pourraient causer des surprises de taille. C'est ce que nous verrons.

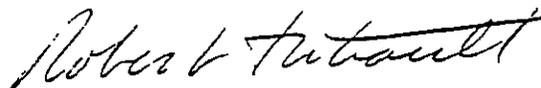
La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sera l'hôte du Banquet annuel auquel vous êtes tous conviés samedi en soirée. Le Banquet sera suivi par une soirée dansante à la discothèque "La Cerise". L'Assemblée générale annuelle aura lieu dimanche le 15 avril, en avant-midi.

Si les conditions le permettent, le Centre de ski alpin du Mont Orford et plusieurs kilomètres de pistes de ski de randonnée vous seront accessibles.

L'Auberge Chéribourg met à notre disposition un nombre suffisant de chambres, suites et chalets pour accommoder tous les participants au Congrès. Vous trouverez ci-joint une formule d'inscription que nous vous demandons de nous retourner le plus tôt possible et de préférence avant vendredi le 23 mars 1984.

Nous espérons que vous serez des nôtres lors de ce Congrès annuel. Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec votre délégué au sein du Bureau de direction, avec Me François Bernatchez, secrétaire-trésorier ((819) 565-2928 ou 2940) ou avec le soussigné.

Au plaisir de vous accueillir dans l'Estrée les 13, 14 et 15 avril prochains.



Le président de l'A.P.D.Q.

Robert Tétrault
Tél.: (819) 565-2935 (2940)

Association des professeurs de
droit du Québec (A.P.D.Q.)

Congrès annuel (13, 14 et 15 avril 1984)

THEME ET ATELIERS

En 1983, la publication du Rapport Arthurs (1) a amené l'ensemble de la communauté juridique à s'interroger sur l'état de la recherche en droit au Canada et sur ses grandes orientations. Au-delà de ces débats de fond, les professeurs soucieux de s'acquitter de leurs responsabilités au plan de la recherche font face à divers obstacles reliés au manque de ressources, à l'organisation des travaux et à leur diffusion. Notre intention est d'organiser un colloque permettant de traiter ces questions de façon à fournir des éléments de solution aux problèmes concrets auxquels sont confrontés les professeurs qui poursuivent des travaux de recherche ou comptent en entreprendre, d'où le thème retenu: La recherche: considérations pratiques.

Au cours de la journée du 14 avril, trois ateliers se succéderont:

Atelier I - Les subventions de recherche.

En recherche comme ailleurs, la question des ressources se pose avec beaucoup d'acuité. De nombreuses voix se sont élevées pour réclamer soit un accroissement du niveau global des ressources affectées à la recherche, soit un réaménagement des ressources existantes. D'ici à ce que ces vœux soient exaucés, il ne nous apparaît pas superflu qu'on s'informe davantage des ressources actuellement accessibles et de leur mode d'attribution. Nous avons donc adressé une invitation à différents organismes subventionnaires afin qu'ils exposent leurs programmes en insistant sur les éléments d'ordre pratique auxquels les professeurs devraient porter attention lors de la demande ou par la suite. Ces organismes pourraient également profiter de l'occasion pour traiter brièvement des critères d'attribution et dresser un bilan sommaire de leur collaboration avec les professeurs de droit du Québec.

Organismes invités: Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Fonds FCAC, Chambre des notaires du Québec, Barreau du Québec.

Horaires (à confirmer): 9h00 à 10h40, 14 avril 1984.

(1) Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit. Le droit et le savoir / Law and Learning. Ottawa, Division de l'information, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1983.

Atelier II - L'organisation de la recherche: expériences passées et en cours.

La création d'un milieu propice à la recherche contribue à son essor. Pour rompre l'isolement et mettre en commun les énergies, différentes formules ont vu le jour. Ces regroupements de chercheurs ont pu se faire au sein d'Instituts, ou moins formellement, au sein même des facultés et départements. Sans prétendre refléter l'ensemble de la situation sur ce plan, nous avons pensé inviter deux de nos collègues professeurs afin qu'ils témoignent d'expériences, l'une passée, l'autre en cours, ayant pour objet de promouvoir la recherche. Dans un même ordre d'idées, l'intérêt suscité par les nouvelles approches multidisciplinaires nous amène à s'enquérir des conditions particulières que nécessitent ce type de recherche. Un compte-rendu des travaux d'un de nos collègues devrait nous éclairer sur ce point.

Panélistes invités: Claude Masse, Faculté de droit, Université de Montréal; Claude Thomasset, Département des Sciences juridiques, U.Q.U.A.M.; Donal Poirier, Ecole de droit, Université de Moncton.

Horaire (à confirmer): 11h00 à 12h30, 14 avril 1984.

Atelier III - La publication des travaux de recherche.

Une fois produite, la recherche atteint sa finalité par sa diffusion au sein de la communauté des juristes. Malheureusement, de nombreux travaux n'atteignent pas ce stade ou ne l'atteignent qu'imparfaitement. Cette opération fait appel à la collaboration de nombreuses personnes parmi lesquelles l'éditeur joue un rôle prépondérant. Il reçoit les manuscrits, les évalue, énonce ses exigences de forme, se préoccupe des coûts et, dans le cas des monographies, détermine le tirage. L'auteur de son côté s'inquiète des délais, cherche à protéger l'intégrité de son oeuvre et fait valoir ses droits d'auteur. Comment harmoniser ces intérêts parfois conflictuels? Une première démarche serait de sensibiliser chacune des parties aux besoins de l'autre par le biais d'un forum de discussion précédé d'un exposé des principales questions. La formule s'inspire de celle de l'émission télévisée "Droit de parole" diffusée sur les ondes de Radio-Québec.

Sont invités à participer: Les éditeurs du domaine juridique, qu'ils soient éditeurs privés, directeurs de revues universitaires ou autres, auxquels se joindront les congressistes présents.

Animation: Me Jean-Guy Bergeron, directeur de la Revue de droit de l'Université de Sherbrooke et Président du Comité de la Revue du Barreau fera un bref exposé des principales questions. Me Pierre Patenaude, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke agira comme modérateur.

Horaire (à confirmer): 14h00 à 16h00, 14 avril 1984.

Le programme officiel du Congrès sera remis sur place, lors de l'inscription.